

Cahier de migration de charte internet

Documentation des opérations de migration

d'un site giseh vers la nouvelle charte internet



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	14/10/21	création
2	18/03/22	compléments
3	02/05/22	Ajustements + ajout charte extranet
4		
5		
6		
7		
8		
9		

Affaire suivie par

Prénom NOM - Service
<i>Tél. : 05 56 70 65 50</i>
<i>Courriel : Philippe.Brehmer@developpement-durable.gouv.fr</i>

Rédacteur

Philippe BREHMER - SNUM
Philippe VIGIER - SNUM

Relecteur

Rebecca BATISTE - SNUM
Daniel LIROT - SNUM
Julien GANDAR – SNUM
Antoine de LABRIOLLE - DICOM

Référence(s) intranet

http://

SOMMAIRE

1 - OBJET DE CE DOCUMENT.....	4
2 - PRÉSENTATION DU PROBLÈME.....	4
3 - FORMES ET RACCOURCIS.....	6
3.1 - Formes de rubriques.....	6
3.2 - Formes d'article.....	8
3.3 - Raccourcis de rubriques.....	9
3.4 - Raccourcis d'articles.....	10
3.5 - Raccourcis de sites référencés.....	12
4 - AIDE À LA MIGRATION.....	13
4.1 - Articles ayant une forme supprimée.....	13
4.2 - Rubriques ayant une forme supprimée.....	14
4.3 - Rubriques contenant des articles et des sous-rubriques.....	14
4.4 - Utilisation du plugin.....	14
5 - MODIFICATIONS APPORTÉES AUTOMATIQUEMENT.....	15
6 - CE QU'IL RESTE À FAIRE APRÈS CHANGEMENT DE PLUGINS.....	15
7 - CAS DES SITES EXTRANET ET DES MULTI-SITES.....	17
7.1 - Charte extranet.....	17
7.2 - Cas des multi-sites.....	17
8 - MODIFICATIONS CONCERNANT LA GESTION DES PLUGINS.....	17

1 - Objet de ce document

Ce document a pour but de décrire les opérations à effectuer pour basculer un site internet ou extranet giseh vers la nouvelle charte internet. Outre les interventions à effectuer au niveau de la gestion des plugins, il décrit également les différents ajustements à apporter au niveau du contenu du site.

2 - Présentation du problème

La nouvelle charte internet introduit une refonte graphique importante, caractérisée par le passage d'un modèle de page « 2 colonnes » à un modèle à une seule colonne.

- La disparition de la colonne droite, aussi bien en page d'accueil que pour les pages internes, impose donc de repenser la navigation sur le site. Tous les liens directs depuis la colonne de droite, voire intégrés dans l'article affiché en permanence en page d'accueil, disparaissent avec cette charte.

Outre cette refonte graphique, la nouvelle charte intègre également une évolution importante des principes éditoriaux. Il en résulte que le basculement d'un site d'une charte actuelle (typiquement internet MTE) vers la nouvelle charte nécessite de modifier le contenu du site afin de le rendre cohérent avec les règles éditoriales de cette nouvelle charte.

Les modifications éditoriales résultent de trois évolutions importantes :

1. le recentrage des rubriques sur leur rôle de conteneur (liste d'articles ou liste de sous-rubriques), et corrélativement, l'augmentation des possibilités de mise en page disponibles pour les articles ;
 - Le point le plus important à noter ici est qu'une rubrique ne peut plus présenter à la fois des articles et des sous-rubriques. Une rubrique présente donc soit une liste de sous-rubriques (si elle en comporte), soit une liste d'articles. La recommandation de ne pas avoir à la fois des articles et des sous-rubriques dans une rubrique devient donc une nécessité : à défaut, seules les sous-rubriques sont présentées.
 - Si une rubrique contient à la fois des articles et des sous-rubriques, ces articles restent publiés mais sont inaccessibles via la navigation sur le site : aucun lien n'y conduit.
 - Il convient donc de mettre en conformité toutes les rubriques contenant des articles et des sous-rubriques. Un choix doit être fait entre conserver uniquement des sous-rubriques ou conserver uniquement des articles. Il convient de faire ce choix après avoir traité les formes (voir ci-dessous) car certains contenus définis sous forme de rubrique (et d'articles de cette rubrique) sont appelés à être intégrés dans un article unique,
 - Une rubrique ne doit pas contenir d'information en propre :
 - Le texte d'une rubrique n'est jamais affiché (sauf si elle est entièrement vide)
 - les documents joints aux rubriques ne sont jamais présentés
 - une rubrique peut donc contenir des sites référencés et, selon le cas, soit des sous-rubriques ou soit des articles.

2. la réduction significative du nombre de formes de rubriques, de formes d'articles, ainsi que des raccourcis de rubriques et d'articles. Cette réduction n'est pas forcément synonyme de suppression de la fonctionnalité correspondante. Trois cas sont à distinguer :
 - A) la fonctionnalité est maintenue, sans s'appuyer sur une forme. Il n'y a alors aucune modification à apporter au site. Ceci concerne par exemple la forme de rubrique « multirubricage » : le multirubricage est actif pour toute rubrique dès lors qu'elle comporte un mot clé du groupe « _multirubricage ». Ceci concerne également les commentaires sur les articles (réagir) : ils sont actifs sur un article dès lors qu'une modération (a priori ou a posteriori) a été définie pour cet article. La modération par défaut des articles est désormais « pas de forum » : lorsque l'on crée un article, les commentaires sont désactivés.
 - B) La fonctionnalité est supprimée, parce qu'elle était (très) peu utilisée, ou parce qu'elle ne correspond plus aux principes éditoriaux actuels, ou parce que sa mise en forme n'est pas compatible avec un affichage RWD (Responsive Web Design). Ceci concerne par exemple la forme d'article « chat », la forme de rubriques « espace dédié ». Il y a lieu dans ce cas présenter l'information d'une façon différente, en s'appuyant sur les fonctionnalités disponibles.
 - C) La fonctionnalité est maintenue mais s'appuie sur une autre notion qu'une forme. Ceci concerne par exemple la forme de rubrique FAQ qui est remplacée par un bloc « FAQ » dans un article. Dans ce cas, l'information doit être reprise manuellement pour être mise en cohérence.
3. L'ajout de nouvelles fonctionnalités éditoriales ; Il s'agit soit de nouveautés, comme le bloc focus ou le glossaire, soit de fonctionnalités qui existaient mais qui ont été profondément remaniées : les actualités, dossiers, la page contact. Dans ce cas, il convient d'adapter le contenu du site pour qu'il exploite ces fonctionnalités
4. à cela s'ajoutent quelques ajustements mineurs : suppression de l'image du bandeau, limitation du nombre d'items dans le menu déroulant, ...

Ces différents points sont détaillés dans la suite de ce document.

3 - Formes et raccourcis

Ce chapitre a pour but d'indiquer ce que deviennent, dans la nouvelle charte, chacune des formes et raccourcis présents dans l'ancienne.

La couleur de fond dans les tableaux ci-après indique l'incidence du changement :

- **fond vert** : la fonctionnalité est maintenue sans qu'il soit nécessaire de modifier le contenu du site.
- **Fond jaune** : la fonctionnalité est maintenue, mais sa mise en œuvre est modifiée. Il faut donc modifier le contenu du site pour l'adapter.
- **Fond orange** : la fonctionnalité est supprimée : il faut donc trouver une solution de remplacement.

3.1 - Formes de rubriques

Forme	Ajustement du contenu
Les sous rubriques sont présentées sur 2 colonnes Les sous rubriques sont présentées sur 3 colonnes	Les sous-rubriques sont désormais disposées en blocs. Le nombre de colonnes (blocs par ligne) n'est plus fixe mais s'adapte en fonction de la taille de l'écran (ou de la fenêtre du navigateur). Aucune modification du contenu n'est requise.
Rubrique avec gestion des actualités concerne aussi les raccourcis : Fonctionnalité : Avec gestion des actualités Rubrique : raccourci temporaire dans les dernières actualités	Il n'est plus possible d'avoir une gestion des actualités au niveau d'une rubrique. Par contre, il est désormais possible de « typer » les actualités, à l'aide de mots-clés. Si on affecte un même mot clé d'actualité à tous les articles de l'arborescence de la rubrique ayant le raccourci « Rubrique : raccourci temporaire dans les dernières actualités », on pourra alors les retrouver dans la page « actualités », en filtrant sur ce mot-clé.
Calendrier	Cette présentation est supprimée,
Avec une image cliquable dans le texte de la rubrique (dépt, ...) Avec une image cliquable dans le texte (une liste déroulante) Avec une image cliquable dans le texte (sans liste déroulante)	Remplacé par le module «cartographie pour giseh», qui permet d'introduire des cartes cliquables dans un article.
Forme Espace dédié	Cette présentation est supprimée,
Pour présenter une liste d'établissements ou autre Pour présenter une liste d'établissements ou autre (variante)	Cette présentation est supprimée. En l'absence de modifications apportées au contenu, les rubriques adoptent l'affichage par défaut des rubriques.

Forme	Ajustement du contenu
FAQ	Cette forme de rubrique est remplacée par le bloc FAQ dans un article.
Forums (avec un forum par article) Forums hiérarchiques (en plus on peut répondre à une réponse)	Ces formes ne sont plus disponibles. Mais une rubrique peut contenir des articles dont les forums sont activés (définition d'une modération). Lors de l'activation du plugin de gabarit, les commentaires sont automatiquement activés pour tous les articles appartenant à une rubrique ayant l'une de ces formes.
Les librairies javascript sont incluses (désormais INUTILE)	Cette forme était inutile car les librairies javascript sont désormais systématiquement incluses. Aucune modification n'est requise pour compenser cette suppression.
Avec les articles avant les sous rubriques ¹	Cette forme est sans objet car une rubrique ne peut plus afficher simultanément ses articles et ses sous-rubriques. Il convient donc de faire en sorte que ces rubriques comportent uniquement des articles ou uniquement des sous-rubriques.
Rubrique simulant un multirubricage Rubrique simulant un multirubricage (tri par rubrique)	Ces formes sont supprimées mais la fonctionnalité demeure : - le multirubricage est automatiquement activé pour une rubrique dès lors qu'elle comporte un mot-clé du groupe multirubricage - les articles issus du multirubricage sont intégrés à la liste des articles de la rubrique, selon le critère de tri de la rubrique. Aucune modification requise sur le contenu du site.
Redirection : affiche directement le dernier article (redirection)	Cette forme de rubrique est maintenue. Aucune modification n'est requise sur le contenu du site
Les sous rubriques et les articles ne sont pas affichés	Cette forme est supprimée.
Consacrée aux actualités d'autres sites par syndication Consacrée aux actualités d'autres sites par syndication (en premier) Affiche le texte d'un article d'un autre site par syndication	Ces formes de rubriques sont remplacées par un raccourci typographique dans les articles.
Tableau : présente les articles dans un tableau	Cette présentation est supprimée.

¹ Disponible uniquement sur la charte internet neutre

Forme	Ajustement du contenu
Affiche directement le texte de ses articles Affiche directement le texte de ses articles (avec pagination) Affiche directement le texte de ses articles (un par page)	Ces formes de rubriques sont supprimées. À noter que l'affichage d'un article permet de passer au suivant (ou au précédent), ce qui constitue de fait une pagination.
Forme de sous page d'accueil (paramétrable) concerne également tous les raccourcis de sous-page d'accueil.	Cette forme de rubrique est supprimée. Les sous-pages d'accueil peuvent être remplacées par des dossiers.

3.2 - Formes d'article

Forme	Ajustement du contenu
Avec des liens vers les articles ayant l'un de ses mots clés Avec sa liste des mots-clés en bas de page	Ces formes sont supprimées, mais cette fonctionnalité est systématiquement activée (bloc « sur le même sujet » en bas de page d'article). Aucune modification n'est donc requise.
Chat	Cette fonctionnalité est supprimée. Pour faire du chat, il convient d'utiliser « ariane »
Le texte est issu d'un autre site par comarquage	Cette forme est maintenue. Aucune modification du contenu n'est requise.
Article sur lequel on peut ajouter et lire des commentaires On peut ajouter et lire des commentaires sur une autre page Avec des commentaires sans ordre hiérarchique	Ces formes sont supprimées mais la fonctionnalité est maintenue, sans variante. Il suffit de définir une modération (a priori ou a posteriori) pour activer la fonctionnalité. Les commentaires sont sans hiérarchie et sur la même page.
Formulaire de contact Formulaire pour envoyer un message anonyme Formulaire pour poser une question	Ces 3 formes sont supprimées, et sont remplacées par une page contact. Il y a lieu de configurer cette page contact.
Les librairies javascript sont incluses	Cette forme était inutile car les librairies javascript sont désormais systématiquement incluses. Aucune modification n'est requise pour compenser cette suppression.

Forme	Ajustement du contenu
Avec des liens vers les sites référencés dans la rubrique	Cette forme est remplacée par le raccourci typographique « rss » et ressource
Article sous forme de reportage photo Reportage photo en mosaïque Galerie de photos (photothèque)	Ces formes d'articles sont supprimées. Elles sont remplacées par le raccourci typographique « galerie_photos1 » qui permet d'insérer une galerie photo dans un article.
Article avec recueil de signatures	Cette fonctionnalité est supprimée.
Avec un sommaire automatique des intertitres Avec un sommaire des intertitres cliquable (sans liste déroulante)	Ces formes sont supprimées mais la fonctionnalité est maintenue : le sommaire des intertitres est systématiquement présent dans les articles (menu flottant).
Article modifiable par tous depuis le site public	Cette fonctionnalité est supprimée. Il est conseillé d'utiliser les outils de travail collaboratif ou de coédition.

3.3 - Raccourcis de rubriques

Raccourci	Ajustement du contenu
Fonctionnalité : Sans la colonne de droite	Fonctionnalité supprimée : il n'y a plus de colonne de droite.
Fonctionnalité : Masque cette rubrique dans le menu dynamique	Fonctionnalité maintenue, sans changement.
Fonctionnalité : Masque cette rubrique dans le plan du site	Fonctionnalité maintenue, sans changement.
Fonctionnalité : La rubrique s'ouvre dans une nouvelle fenêtre	Fonctionnalité supprimée.
Fonctionnalité : Un visiteur pourra proposer un article dans cette rubrique	Fonctionnalité supprimée.
Page d'accueil : raccourci dans la colonne centrale ("dossiers" ...)	Ce raccourci est maintenu (uniquement pour les rubriques). Lors de l'activation du plugin, ces rubriques sont marquées comme dossier (voir §5).
Page d'accueil : titre colonne centrale ("Dossiers" ou autre)	Le titre du bloc « Dossiers » est désormais le titre du groupe de mots-clés des dossiers.

Raccourci	Ajustement du contenu
Raccourcis de type «page d'accueil : titre de bloc (XXX) en colonne de gauche ou de droite » Raccourcis de type « page d'accueil : raccourci dans la colonne de gauche ou de droite » Raccourcis de type : « Page d'accueil : bloc XXX dans la colonne de droite »	Il n'y a plus de colonne de gauche ni de colonne de droite donc tous ces raccourcis sont supprimés. La page d'accueil du site doit donc être repensée et adaptée à la nouvelle charte.
Raccourcis de type « sous-page d'accueil: XXX »	Il n'y a plus de sous-page d'accueil donc tous ces raccourcis sont supprimés
Page d'accueil : raccourci dans la télécommande Page d'accueil : titre de la télécommande vers des liens importants	Fonctionnalité supprimée : il n'y a plus de télécommande
Page d'accueil : titre du bloc media	Fonctionnalité supprimée : il n'y a plus de bloc média.

3.4 - Raccourcis d'articles

Raccourci	Ajustement du contenu
Fonctionnalité : Sans la colonne de droite	Fonctionnalité supprimée : il n'y a plus de colonne de droite.
Fonctionnalité : L'article s'ouvre dans une nouvelle fenêtre	Fonctionnalité maintenue, sans changement.
Pied de page : raccourci vers l'article	Fonctionnalité maintenue, sans changement.
Fonctionnalité : prendre en compte dans le flux de podcasting	Fonctionnalité supprimée
Outils : raccourci relatif à Acrobat reader ou autre	Fonctionnalité supprimée : devenue sans objet.
Fonctionnalité : Les visiteurs pourront réagir sur cet article	Le raccourci est supprimé mais la fonctionnalité est conservée.
Page d'accueil : actualités (raccourci temporaire)	Ce raccourci est maintenu. Lors de l'activation du plugin, ces articles sont marqués comme actualité (voir §5).

Raccourci	Ajustement du contenu
Page d'accueil : affichage du dernier commentaire	Fonctionnalité supprimée
Page d'accueil : raccourci dans la colonne centrale ("dossiers" ...)	Ce raccourci est supprimé car un dossier est impérativement une rubrique.
Page d'accueil : le texte figure en permanence	Fonctionnalité supprimée
Page d'accueil : raccourci permanent en bas des actualités Page d'accueil : raccourci permanent au début des actualités	Ces raccourcis sont supprimés mais les articles qui en disposent sont marqués comme « actualité » lors de l'activation du plugin. Le raccourci « actualité principale » permet d'imposer une actualité en début des actualités.
Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite	Ces 2 raccourcis sont supprimés puisqu'il n'y a plus de colonne de droite ni de colonne de gauche.
raccourcis de type « sous-page d'accueil: XXX »	Il n'y a plus de sous-page d'accueil donc tous ces raccourcis sont supprimés
Le logo de l'article est masqué	Ce raccourci est supprimé (le logo d'un article apparaît uniquement en page d'accueil).
Page d'accueil : raccourci dans la télécommande	Ce raccourci est supprimé car il n'y a plus de télécommande.
Page d'accueil : raccourci dans le bloc media	Ce raccourci est supprimé car il n'y a plus de bloc média.
Page d'accueil : titre d'un bloc dans le menu en haut de la page	Ce raccourci est supprimé car il n'y a plus de menu en haut de page (mais un bloc de liens directs a été ajouté).
Page d'accueil : à la une (raccourci temporaire)	Ce raccourci est supprimé car il n'y a plus de bloc « à la une » (mais un bloc de mise en avant a été ajouté).
Page d'accueil : affichage bannière au-dessous des actualités Page d'accueil : affichage bannière au-dessus des actualités	Ce raccourci est supprimé car il n'y a plus de bannière au dessus ou au dessous des actualités.
Page d'accueil : raccourci dans le bloc vidéo	Ce raccourci est supprimé car il n'y a plus de bloc vidéo en page d'accueil

3.5 - Raccourcis de sites référencés

Raccourci	Ajustement du contenu
Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite Page d'accueil : raccourci dans la télécommande	Ces raccourcis sont supprimés, car il n'y a plus de colonne de gauche ni de télécommande
Page d'accueil : syndication des actualités dans la colonne du milieu	Ce raccourci est supprimé, car la page d'accueil ne comporte plus de bloc « syndication »
Sous page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite Sous page d'accueil : Télécommande vers des rubriques importantes Sous page d'accueil : syndication des actualités (au milieu)	Ces raccourcis sont supprimés car il n'y a plus de sous-page d'accueil.

4 - Aide à la migration

Un plugin « Aide migration charte graphique » a été déployé sur tous les sites giseh.

Ce plugin permet de lister et repérer les articles et rubriques disposant de formes obsolètes ainsi que les rubriques qui contiennent à la fois des rubriques et des articles.

Ces listes diminuent au fur et à mesure des résolutions pour aboutir au terme des résolutions à trois listes vides.

Pour bénéficier de cette aide il suffit d'activer le plugin « Aide migration charte graphique ».

Une fois activé, les pages d'aides sont accessibles via le menu « Publication » / « Aide à la migration ».



4.1 - Articles ayant une forme supprimée

Aide à la migration

Vous trouverez dans les pages ci-dessous les différentes formes de rubriques et d'articles n'existant plus sur la nouvelle charte, ainsi que la liste des rubriques contenant à la fois des sous-rubriques et des articles.

RACCOURCIS :

- Articles ayant une forme supprimée
- Rubriques ayant une forme supprimée
- Rubriques contenant des articles et des sous-rubriques

Articles ayant une forme supprimée

Article modifiable par tous depuis le site public (27 articles)
Article modifiable par tous depuis le site public (27 articles)
Article sur lequel on peut ajouter et lire des commentaires (11 articles)
Avec des liens vers les articles ayant l'un de ses mots clés (2 articles)
Avec un sommaire automatique des intertitres (2 articles)
Avec un sommaire des intertitres cliquable (sans liste déroulante) (23 articles)
Chat (2 articles)
Formulaire de contact (2 articles)
Formulaire de contact (2 articles)
Formulaire pour envoyer un message anonyme (2 articles)
Formulaire pour envoyer un message anonyme (2 articles)
Formulaire pour poser une question (4 articles)
Formulaire pour poser une question (4 articles)
Nombre d'articles avec une forme supprimée : 110 articles

4.2 - Rubriques ayant une forme supprimée

Aide à la migration

Vous trouverez dans les pages ci-dessous les différentes formes de rubriques et d'articles n'existant plus sur la nouvelle charte, ainsi que la liste des rubriques contenant à la fois des sous-rubriques et des articles.

RACCOURCIS :

-  Articles ayant une forme supprimée
-  Rubriques ayant une forme supprimée
-  Rubriques contenant des articles et des sous-rubriques

Rubriques ayant une forme supprimée

Affiche directement le texte de ses articles (14 rubriques)
Affiche le texte d'un article d'un autre site par syndication (2 rubriques)
Avec une image cliquable dans le texte de la rubrique (dépt, ...) (1 rubrique)
Consacrée aux actualités d'autres sites par syndication (6 rubriques)
FAQ (15 rubriques)
Forums (avec un forum par article) (1 rubrique)
Forums hiérarchiques (en plus on peut répondre à une réponse) (2 rubriques)
Les sous rubriques et les articles ne sont pas affichés (3 rubriques)
Les sous rubriques sont présentées sur 2 colonnes (1 rubrique)
Rubrique simulant un multirubricage (12 rubriques)
Nombre de rubriques avec une forme supprimée : 57 rubriques

4.3 - Rubriques contenant des articles et des sous-rubriques

Aide à la migration

Vous trouverez dans les pages ci-dessous les différentes formes de rubriques et d'articles n'existant plus sur la nouvelle charte, ainsi que la liste des rubriques contenant à la fois des sous-rubriques et des articles.

RACCOURCIS :

-  Articles ayant une forme supprimée
-  Rubriques ayant une forme supprimée
-  Rubriques contenant des articles et des sous-rubriques

Rubriques contenant des articles et des sous-rubriques

99. Tests internes
90. ESPACE PPCW
Archives Projets PSI/PNE Web
Demandes d'évolutions recensées
Gestion du site
20. Travail Collaboratif avec Alfresco Share
5. Publication Web avec GISEH
2006. Questions/Réponses
Nombre de rubriques contenant des articles et des sous-rubriques : 8

4.4 - Utilisation du plugin

L'outil d'aide à la migration permet d'identifier les différentes rubriques et articles disposant de formes obsolètes dans la nouvelle charte ainsi que les rubriques disposant à la fois de sous-rubriques et d'articles et de réaliser les modifications requises. Ces opérations peuvent être réalisées avant ou après l'activation de la nouvelle charte.

Ce plugin d'aide à la migration est accessible aux administrateurs et aux administrateurs restreints du site.

L'outil liste toutes les rubriques et articles du site ayant des formes obsolètes ou les

rubriques contenant à la fois des rubriques et des articles. Toutefois les administrateurs restreints ou les personnes non membres des espaces collaboratifs n'auront pas accès à tous les contenus listés.

5 - Modifications apportées automatiquement

Lors de l'activation de la nouvelle charte internet sur un site disposant d'une ancienne charte, des ajustements de contenus sont automatiquement effectués :

- un type d'actualité « migre_actu_accueil » est créé et affecté à tous les articles ayant un raccourci dans le bloc actualité de la page d'accueil. Ceci permet d'avoir la liste de tous les articles « actualité en page d'accueil » de l'ancienne charte. On peut ensuite leur affecter un type d'actualité plus pertinent.
- un type d'actualité « migre_actu_rubrique » est créé et affecté à tous les articles disposant d'un raccourci « actualité de la rubrique » ou « actualité de sous-page d'accueil ». Ceci permet d'avoir la liste de tous les articles « actualité de rubrique ou de sous-page d'accueil » de l'ancienne charte. On peut ensuite leur affecter un type d'actualité plus pertinent (ou ne plus les considérer comme actualité en retirant le mot-clé).
- un type de dossier « migre_dossiers_accueil » est créé et affecté à toutes les rubriques ayant un raccourci dossier en page d'accueil ou en sous-page d'accueil. Ceci permet d'avoir la liste de toutes les rubriques « dossiers » de l'ancienne charte. On peut ensuite leur attribuer un nom de dossier plus pertinent.
 - Aucun traitement n'est effectué pour les articles ayant un raccourci dossier, dans la mesure où la nouvelle charte ne le propose plus.
- le forum est désactivé sur tous les articles sauf ceux appartenant à une rubrique forum ou sur lesquels les commentaires sont activés. Ces derniers conservent leur modération.

Pour résumer, les actualités au sens de l'ancienne charte sont converties en actualité au sens de la nouvelle, les dossiers au sens de l'ancienne charte sont convertis en dossier au sens de la nouvelle et les commentaires sont activés sur les articles qui en disposaient avec l'ancienne charte.

6 - Ce qu'il reste à faire après changement de plugins

Ce chapitre énumère et détaille les différents ajustements devant être effectués pour ajuster le contenu d'un site à la nouvelle charte.

Tous ces ajustements doivent être effectués pour chaque site.

Lorsqu'il convient de respecter un ordre d'application, les actions sont décrites dans des listes numérotées. Dans la majorité des cas, il n'y a pas de contrainte d'ordre, et les actions sont alors décrites dans des listes à puces.

- limiter le nombre de rubriques de 1^{er} niveau du menu déroulant à 8.
- supprimer l'image de bandeau. On peut la remplacer par un logo
- vérifier les liens en pied de page : le fonctionnement est inchangé mais la charte ajoute le lien « glossaire » en pied de page (en plus du « plan du site »).

- post-traitement des actualités
 - créer les mots-clés correspondant aux types d'actualité
 - les affecter aux articles d'actualité. Ils sont rattachés à un type d'actualité « générique » créé lors de l'activation du plugin de gabarit.
 - choisir l'actualité à mettre en avant et lui affecter le raccourci correspondant,
- post-traitement des dossiers
 - à priori, chaque rubrique qui avait un raccourci « dossier » correspond à un dossier spécifique. Il faut alors créer un mot-clé de dossier pour chaque rubrique et l'affecter à cette rubrique.
 - choisir le dossier principal et lui affecter le raccourci correspondant.
 - si aucune des rubriques n'avait le raccourci « dossier », alors le site migré ne comporte aucun dossier (leur présence n'est pas obligatoire).
- mettre en place les accès directs : il s'agit d'une nouvelle fonctionnalité. (la présence de contenu de type « accès direct » n'est pas obligatoire).
- mettre en place les mises en avant : il s'agit d'une nouvelle fonctionnalité. (la présence de contenu de type « mise en avant » n'est pas obligatoire).
- construire le glossaire : il s'agit d'une nouvelle fonctionnalité.
- mettre en place la page contact
 - créer les mots-clés correspondants aux thèmes et leur affecter l'adresse de destination.
 - Si le site comportait plusieurs formulaires de contact (articles ayant une forme contact), chaque formulaire peut-être remplacé par un thème.
- ajuster le contenu des rubriques et des articles utilisant des formes supprimées
 - voir indications au §3
- les rubriques ne doivent contenir que des articles ou que des sous-rubriques. Il faut donc déterminer pour chaque rubrique si elle doit devenir une liste d'articles ou une liste de sous-rubriques. Il est important de noter que tout article appartenant à une rubrique contenant des sous-rubriques devient invisible.
 1. En premier lieu, il convient de prendre en compte les formes de rubriques supprimées. En effet, certaines sous-rubriques sont appelées à être remplacées par un article (par exemple une rubrique FAQ devient un bloc dans un article). Certaines rubriques « en anomalie » pourront donc devenir des listes d'articles par cette action.
 2. Si après ce traitement, une rubrique comporte encore des articles ET des sous-rubriques, une solution simple de résoudre le problème consiste à positionner chaque article dans une sous-rubrique dédiée. Autrement dit, pour chaque article, on crée une sous-rubrique de même titre et on déplace l'article dans cette sous-rubrique. La rubrique concernée ne comporte alors plus que des sous-rubriques. La navigation n'est pas alourdie puisque lorsque l'on accède à une rubrique contenant un seul article, elle est automatiquement redirigée vers cet article.
- Renseigner le champ « chapeau » des articles : l'utilisation de ce champ est nouvelle. L'utilisation de ce champ n'est cependant pas obligatoire.
- Vérifier l'absence de problèmes d'affichage sur les différentes pages.

7 - Cas des sites extranet et des multi-sites

7.1 - Charte extranet

La nouvelle charte internet s'applique également aux sites extranet, sauf dans le cas particulier des sites extranet en multi-sites avec un site intranet. Pour ces derniers, une charte extranet dérivée de la charte intranet a été déployée.

Les sites extranet devront utiliser le plugin de charte internet et, en complément, un plugin d'adaptation extranet, dont le but est de prendre en compte les spécificités des sites extranet :

- utilisation de la recherche spip car ces sites ne peuvent pas être indexés par le moteur de recherche solR
- prise en compte des plugin ciar : indication des contenu en accès restreints et possibilité d'authentification sur le site public

Pour un site extranet, il faut donc impérativement activer à la fois le plugin de charte internet et le plugin d'adaptation extranet.

7.2 - Cas des multi-sites

Les sites extranet en multi-sites avec un site internet doivent donc eux-aussi utiliser la nouvelle charte internet.

Dans le cas d'un multi-sites, le changement de charte doit impérativement être effectué pour tous les satellites. Cela étant, le contenu étant partagé entre les satellites, il n'y a pas à effectuer plusieurs fois les mêmes actions.

- Les satellites de type extranet utiliseront le plugin de charte internet et le plugin d'adaptation extranet
- Les satellites de type « site de validation » utiliseront uniquement la charte internet, afin d'avoir un comportement analogue à celui du site internet associé

Il convient de traiter prioritairement le satellite internet.

8 - Modifications concernant la gestion des plugins

Les modifications concernant la gestion des plugins – désactivation des plugins associés à l'ancienne charte pour ensuite activer ceux de la nouvelle – n'interviennent pas en fin du processus de migration de charte. Elles sont cependant présentées dans le dernier chapitre de ce document, d'une part pour inciter les webmestres à lire l'ensemble du document avant de procéder à ce changement de plugins, et d'autre part pour lui faire prendre conscience de la nécessité d'analyser le problème avant de passer à l'action.

La nouvelle charte internet vient en remplacement de 3 chartes actuellement existantes : la charte internet thématique MTE, la charte internet neutre et la charte internet logement.

Les sites bénéficiant d'une charte internet actuelle disposent des plugins suivants :

- un ou plusieurs des 3 plugins de charte graphique suivants :
 - plugin facultatif² de charte graphique internet MTE, version 3.10.7

² Plugin facultatif : plugin que le webmestre peut activer ou désactiver

- plugin facultatif de charte graphique internet neutre, version 3.8.8
- plugin facultatif de charte graphique internet Logement, version 3.3.1
- plugin facultatif ciform (Formulaires pour spip), version 2.3.0.1
- plugin facultatif cichat (CHAT pour spip), version 1.6.0
- plugin imposé³ gabarit 3 colonnes, version 1.4.4
- plugin imposé cisquel (squelettes de base avec 3 colonnes), version 3.9.0
- plugin imposé ciparam (configurateur de squelettes), version 3.5.0

Un site bénéficiant de la nouvelle charte internet doit disposer des plugins suivants :

- plugins de charte graphique internet du pôle ministériel
- plugin imposé ciparam (configurateur de squelettes), version 3.5.0
- plugins cibloc, ciwidget, cistyle, pws_solrspip et enluminures typographiques

Autrement dit, pour passer de l'ancienne charte internet à la nouvelle, il faut :

1. remplacer le (ou les) plugin de charte graphique internet (MTE, neutre, logement) par internet du pôle ministériel,
 - pour les sites extranet, ajouter le plugin de charte extranet
2. activer les plugins cibloc, ciwidget, cistyle et enluminures typographiques
 - le plugin pws_solrspip est activé dès la mise à disposition de la charte et ne peut pas être désactivé.
3. désactiver les plugins cisquel, gabarit 3 colonnes, ciform et cichat.
 - Cette désactivation est impérative : il n'est pas possible d'activer le plugin de charte graphique internet du pôle ministériel si l'un de ces 3 plugins est activé.

Pour ce faire, lors du déploiement de la nouvelle charte sur les sites :

- les plugins gabarits 3 colonnes et cisquel, sont rendus facultatifs (au lieu d'être imposés).
- Le plugins internet pôle ministériel est rendu accessible, de même que les plugins cibloc, ciwidget, cistyle, ainsi que, pour les sites extranet, le plugin de charte extranet
- le plugin pws_solrspip est mis à disposition et activé.

Pour résumer, les opérations à effectuer pour basculer un site d'une ancienne charte vers la nouvelle sont les suivantes :

1. décocher le ou les plugin charte graphique internet (MTE, neutre et/ou logment)
2. décocher les plugins cisquel et gabarit 3 colonnes
3. décocher s'ils sont actifs les plugins ciform et cichat
4. cliquer sur « Enregistrer »

3 Plugin imposé : plugin automatiquement activé, et que le webmestre ne peut pas désactiver,

5. cocher le plugin charte internet du pôle ministériel, ainsi que, pour un site extranet, le plugin charte extranet du pôle ministériel
6. cocher les plugins cibloc, ciwidget, cistyle et enluminures typographiques
7. cliquer sur enregistrer
8. vider le cache spip

Il est possible de revenir à l'ancienne charte après avoir basculé sur la nouvelle. Il convient pour cela de faire les opérations suivantes :

1. décocher le plugin charte graphique internet pôle ministériel, ainsi que, pour un site extranet, le plugin de charte extranet
2. cliquer sur « Enregistrer »
3. cocher les plugins cisquel, gabarit 3 colonnes et charte graphique internet (selon charte précédemment utilisée)
4. cocher le cas échéant les plugins ciform et cichat
5. cliquer sur enregistrer
6. vider le cache spip

A l'issue de la période de migration vers la nouvelle charte, les plugins cibloc, ciwidget, cistyle et enluminures typographiques seront rendus « obligatoires » et les plugins « cisquel », « gabarit 3 colonnes », « ciform » et « cichat » seront retirés du site.

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales

Secrétariat général

92055 La Défense cedex

Tél. 01 40 81 21 22

www.ecologique-solidaire.gouv.fr – www.cohesion-territoires.gouv.fr